

## Jeunes et précarisation économique : analyse de la situation des couples

### THE ECONOMIC PRECARIOUSNESS OF YOUNG COUPLES

### JOVENES Y ECONOMÍA PRECARIA : ANÁLISIS DE LA SITUACIÓN DE LAS PAREJAS

Richard Marcoux, Richard Morin et Damaris Rose

Volume 19, numéro 2, automne 1990

Vieillesse démographique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010051ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010051ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marcoux, R., Morin, R. & Rose, D. (1990). Jeunes et précarisation économique : analyse de la situation des couples. *Cahiers québécois de démographie*, 19(2), 273–308. <https://doi.org/10.7202/010051ar>

Résumé de l'article

Dans un premier temps, les auteurs situent les transformations des modalités de vie des jeunes Canadiens dans le contexte social global des années 1960, 1970 et 1980. Ils insistent plus particulièrement sur la restructuration économique (accélérée par la récession du début des années 1980), qui a contribué à l'appauvrissement relatif des jeunes. Ils ont également ressorti la prépondérance de la vie en couple comme modalité de vie chez les jeunes. Dans un second temps, les auteurs abordent la précarisation économique des jeunes couples en examinant la variation de leurs revenus dans le temps. Ils comparent ces revenus avec ceux de couples plus âgés et analysent l'effet de différents facteurs tels que la stabilité de l'emploi, l'évolution des gains et la contribution monétaire des conjointes.

## **Jeunes et précarisation économique : analyse de la situation des couples**

Richard MARCOUX, Richard MORIN  
et Damaris ROSE \*

La littérature sur les jeunes a permis de mettre en relief les difficultés économiques que connaissent les nouvelles générations d'adultes depuis le début des années 1980. On a ainsi largement fait état des problèmes des jeunes qui vivent seuls ou forment des familles monoparentales. Or, la situation économique des jeunes couples — qui représentent encore la modalité de vie de la très vaste majorité des jeunes d'aujourd'hui — a rarement fait l'objet d'études approfondies. Le peu d'attention accordé à ce segment de la population semble avoir laissé croire que les jeunes couples ont été épargnés par le processus de précarisation dont il est fait mention dans les écrits sur les jeunes. L'objectif de cet article est justement d'examiner la situation des jeunes couples canadiens depuis le début des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980, en analysant plus particulièrement les revenus de ces ménages à la lumière de l'évolution de l'emploi et des gains de leurs membres.

Mais qui sont les jeunes ? En fait, la jeunesse est une catégorie sociale difficilement saisissable, qui est le « produit de l'évolution historique des rapports sociaux et des institutions d'une société donnée » (Provost, 1987 : 5). Les délimitations en termes d'âge peuvent alors paraître arbitraires. Certains retiennent le groupe des 15-24 ans, d'autres le groupe des 18-29 ans. Comme notre étude porte sur les ménages, nous nous

---

\* Respectivement du Département de démographie de l'Université de Montréal, du Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal et de l'INRS-Urbanisation (Université du Québec). Cette recherche a été financée par le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) de l'Université du Québec.

sommes inspirés de l'une des définitions que Statistique Canada (1984a) utilise pour définir les jeunes familles, en retenant le groupe d'âge 15 à 34 ans (Morin, Rose et Mongeau, 1988). Par rapport à d'autres découpages, ce critère démographique est celui qui semblait répondre le mieux aux objectifs de cette recherche puisque le difficile accès au marché du travail et la précarité d'un nombre élevé de nouveaux emplois entraînent, sur le plan de l'insertion professionnelle, des ruptures et des discontinuités qui se prolongent souvent au delà de l'âge de trente ans. Il s'ensuit alors un décalage de certaines étapes du cycle de vie (autonomie économique, formation d'un ménage, stabilité professionnelle, etc.) qui pouvait nous échapper si nous utilisions un âge limite inférieur. Toutefois, tout en fixant à 34 ans la borne supérieure du groupe des jeunes, nous avons opéré un découpage à l'intérieur de ce groupe afin de faire ressortir les spécificités des 15-24 ans et des 25-34 ans. Nous intéressant plus particulièrement aux couples, nous avons retenu l'âge du conjoint masculin pour distinguer les jeunes couples des autres. Ce choix s'explique entre autres par un souci de comparabilité avec les données tirées d'autres sources <sup>1</sup>.

La première partie de cet article nous permettra de situer les jeunes ménages d'aujourd'hui à travers les changements idéologiques, politiques et économiques qui ont marqué la société canadienne depuis le début des années 1960. Nous apporterons ensuite une attention particulière aux transformations économiques et à la restructuration des emplois qui ont largement modifié les modes d'accès au marché du travail et de maintien sur ce marché depuis la fin des années 1970. Nous verrons également que, malgré la diversification des types de ménages formés par les jeunes, vivre en couple demeure une modalité de vie prépondérante pour les jeunes adultes de moins de 35 ans.

La deuxième partie permettra d'analyser le phénomène de précarisation en comparant les revenus des jeunes couples d'hier et d'aujourd'hui, pour ensuite examiner les effets de différents facteurs qui déterminent le niveau de ces revenus. Nous analyserons les effets de l'instabilité de l'emploi et de la baisse des gains réels, deux facteurs qui caractérisent la réalité économique des jeunes et qui ont pu se répercuter sur les revenus de

---

<sup>1</sup> On sait que les conjoints masculins sont généralement plus âgés que leurs conjointes. Selon les données du recensement de 1986, seulement 4,9 % de l'ensemble des couples canadiens dont le conjoint masculin a moins de 35 ans comptent un conjoint féminin de 35 ans ou plus. Notre définition des jeunes couples retient donc un ensemble de ménages composé à plus de 95 % de deux conjoints de moins de 35 ans.

ceux et celles qui vivent en couple. La période étudiée ayant également été marquée par une augmentation importante de la participation des femmes au marché du travail, nous examinerons un troisième facteur, à savoir l'évolution de la contribution monétaire des conjointes au revenu de leur ménage. Enfin, une analyse des composantes nous permettra de mesurer l'effet isolé de ces différents facteurs sur l'évolution du revenu des couples au cours de la période.

Les données utilisées proviennent de l'exploitation des bandes de microdonnées «Revenu des ménages et équipements ménagers» (RMEM) produites par Statistique Canada à partir des informations obtenues lors des enquêtes sur les finances des consommateurs et sur l'équipement ménager. Ces enquêtes sont réalisées annuellement à partir d'un échantillon d'environ 35 000 ménages représentant la quasi-totalité des ménages canadiens<sup>2</sup>. Comparativement à d'autres sources, les définitions de la plupart des concepts y sont demeurées les mêmes, offrant ainsi d'importantes possibilités pour analyser l'évolution de certaines caractéristiques des individus et des ménages<sup>3</sup>. Qui plus est, même si le concept de «chef de ménage» était utilisé lors de ces enquêtes, ces données nous permettent d'obtenir des informations très détaillées à la fois sur les conjoints et les conjointes et de caractériser cette unité socio-économique qu'est le ménage formé d'un couple<sup>4</sup>.

Enfin, rappelons que les données disponibles ne nous permettent pas de suivre les ménages dans le temps. En effet, les

---

<sup>2</sup> Les ménages résidant au Yukon, dans les territoires du Nord-Ouest et sur les réserves indiennes ont été exclus des échantillons de même que les ménages collectifs (institutions, maisons de pension, etc.).

<sup>3</sup> Nous avons exploité les microdonnées pour trois années. La bande de 1973-1974 est la première produite par Statistique Canada où sont jumelées les caractéristiques socio-économiques et les données sur le revenu. La bande de 1985-1986 était la plus récente disponible au moment où la recherche a débuté. Enfin, la bande de 1979-1980 nous permet de procéder à une analyse à mi-chemin entre 1973 et 1986 et d'avoir un aperçu de la situation des ménages avant la crise économique de 1982-1983.

<sup>4</sup> On sait en effet que les concepts de «chef» et de «soutien» sont largement contestés au Canada (Marcoux et Mongeau, 1989). On reproche notamment à ces concepts de masquer la réalité d'un nombre important de ménages en laissant croire que les décisions, les dépenses et les tâches d'entretien du ménage ne relèvent que d'une seule personne. Le concept de chef a cependant toujours été utilisé lors des enquêtes RMEM, ce qui explique l'utilisation de ce terme dans les tableaux 1 et 2 et à la figure 2. Par contre, les informations recueillies sur les deux conjoints nous permettent de construire différents indices sur les couples et ce, sans occulter la contribution apportée ou la place occupée par l'un ou l'autre des conjoints (tableaux 3 et suivants).

trois enquêtes utilisées nous fournissent des données sur trois échantillons de ménages différents. Nous avons donc trois coupes instantanées — trois «photographies» — des ménages canadiens à trois moments. L'utilisation de données de type transversal impose des limites sur le plan de l'analyse, tout particulièrement lorsque l'on s'intéresse à des processus — tels que la formation des ménages — où la notion de temps est primordiale. Malgré cette contrainte, il nous semble pertinent d'analyser certaines caractéristiques des jeunes ménages d'hier et d'aujourd'hui et de comparer également la situation de ces ménages à celle des ménages plus âgés. Ainsi cet article ne porte-t-il pas sur une même cohorte d'individus, mais a plutôt pour objet de comparer de jeunes générations d'adultes entre elles et avec celles de personnes plus âgées, générations situées à trois moments différents dans le temps.

### **FORMER UN COUPLE DANS UN CONTEXTE SOCIAL EN MUTATION : UN TYPE DE MÉNAGE QUI RESTE PRÉPONDÉRANT CHEZ LES JEUNES**

Depuis une vingtaine d'années, on constate des changements importants dans la structure des ménages et des familles. Les jeunes adultes n'échappent pas à ce phénomène; au contraire, ils y contribuent grandement. Il sera ici question, à la lumière d'une brève recension de la littérature, du contexte social plus global dans lequel s'insèrent les transformations des modalités de vie des jeunes adultes au Canada. Nous aborderons les années 1960 et 1970 puis les années 1980.

#### **Le contexte des années 1960 et 1970 et l'évolution des modes de vie chez les jeunes**

Au cours des années 1960 et 1970, certains phénomènes observés dans la société canadienne aussi bien que dans l'ensemble de la société occidentale ont influencé les modalités de vie des jeunes adultes.

Sur le plan idéologique, la «révolution sexuelle» et la désaffection religieuse favorisent un mouvement de libéralisation des moeurs et des lois et élargissent les normes concernant le contrôle des naissances et les façons de vivre avec autrui (Dandurand, 1987). Des comportements nouveaux, comme les unions libres, se trouvent alors légitimés (Roussel, 1989). De plus, les mouvements de jeunes et les courants féministes

remettent en cause les modèles de dépendance et de soumission dans les rapports parents-enfants et hommes-femmes (Dandurand, 1987). Ainsi nombre d'hommes et de femmes nés à la faveur du baby-boom rejettent-ils le «mariage-sacrement» et le «mariage-sacrifice» (Bozon, 1988 : 12), aspirant à une plus grande autonomie.

Sur le plan politico-institutionnel, les années 1960 et 1970 sont marquées par le développement de l'État-providence. L'État, plus présent dans le champ social, pénètre davantage dans la sphère domestique, ce qui se traduit par un «rétrécissement des fonctions traditionnelles de la famille dans la socialisation des individus» (Marques-Pereira, 1990 : 11) et par la prise en charge des personnes «improductives» et «dépendantes» par les institutions gouvernementales (Dandurand, 1988 : 36). Certaines responsabilités assumées auparavant par la famille, plus particulièrement par les femmes, sont transférées en partie à l'État, comme les soins aux malades, aux handicapés et aux personnes âgées. Bien que les femmes continuent à assumer une large part du travail domestique, elles se trouvent néanmoins déchargées de certaines tâches. Elles sont ainsi plus nombreuses à pouvoir «joindre les rangs du salariat et accéder à une certaine indépendance financière et personnelle» (Dandurand, 1987 : 352). L'État-providence favorise également un plus grand accès à l'éducation : les jeunes hommes, et encore davantage les jeunes femmes, prolongent de plus en plus leurs études et se trouvent ainsi mieux qualifiés pour le marché du travail (Barrière-Maurisson, 1984). Les jeunes femmes qui ont fait des études supérieures ont ainsi l'occasion d'accéder à une plus grande autonomie personnelle et financière, ce qui n'est pas étranger au «dessalement de la contrainte matrimoniale» (Dandurand, 1988 : 37). Ainsi, en 1981, au Canada, chez les femmes de 25 à 34 ans, les diplômées d'université occupant un emploi dans une profession libérale à prédominance masculine (ce sont d'ailleurs les professions les mieux rémunérées) sont beaucoup plus susceptibles de n'avoir jamais été mariées (31,6 %) que leurs consœurs moins scolarisées occupant un emploi différent (16,1 %) (Marshall, 1987 : 42).

Sur le plan économique, l'essor des années 1960 et du début des années 1970 permet aux jeunes de s'insérer sans trop de mal sur le marché du travail et d'accéder ainsi à l'indépendance financière. Les jeunes femmes, en particulier, sont de plus en plus nombreuses à occuper un emploi, ce qui n'est pas sans lien avec le «développement de la production et de la consommation

de masse» (Marques-Pereira, 1990) et avec l'extension du secteur tertiaire, qui absorbe une large part de la main-d'oeuvre féminine (Kempeneers, 1987; Rose et Villeneuve, 1991). L'indépendance financière permet ainsi aux jeunes adultes d'assumer leur autonomie personnelle, soit en vivant seuls, soit en ayant, avec leur conjoint, un rapport plus égalitaire.

C'est dans ce contexte que se diversifient les modalités de vie des jeunes adultes canadiens au cours des années 1960 et 1970. Cette pluralité se traduit par la multiplication des ménages de petite taille, constitués notamment de personnes seules, de familles monoparentales et de couples sans enfant.

La proportion des jeunes adultes qui demeurent chez leurs parents diminue pendant cette période (Boyd et Pryor, 1989) et les jeunes qui quittent le foyer familial ne le font pas nécessairement pour se marier. En effet, l'augmentation du nombre de jeunes vivant seuls, également observée dans d'autres pays industrialisés (Roussel, 1983), indique que d'autres facteurs expliquent le départ du logement des parents : la nécessité de changer de ville pour étudier ou trouver un emploi; l'accession à l'indépendance financière; la recherche d'intimité et d'autonomie; les difficultés familiales; une offre adéquate de logements...(Burch, 1985; Gokalp, 1981; Michael et al., 1980; Miron, 1988). Ces facteurs varient suivant l'âge et le sexe. Des jeunes vivent également seuls à la suite de séparations et de divorces. De 1969 à 1980, le taux de divorce chez les 20-24 ans a plus que doublé au Canada (Demers, 1982).

En plus d'une augmentation du nombre de jeunes qui vivent seuls, on observe de 1961 à 1981 une hausse sensible du nombre de jeunes familles monoparentales à chef féminin (Statistique Canada, 1984b). C'est un phénomène également constaté dans d'autres pays industrialisés, en France notamment (Courson et de Saboulin, 1985).

En ce qui concerne les jeunes qui se marient, leur proportion diminue. De 1966 à 1981, le taux de nuptialité décroît chez les femmes de 15 à 24 ans et chez les hommes de 15 à 29 ans (Nagnur et Adams, 1987). Cependant, les jeunes vivent davantage en union libre (Turcotte, 1988). L'importance de ces unions est aussi soulignée en France (Audirac, 1987) et aux États-Unis (Glick et Spanier, 1980). En fait, les unions libres compensent largement la baisse du taux de nuptialité (Péron et al., 1989). Ainsi, même si les jeunes se marient moins, «ils ne se [détournent] pas pour autant de la vie en couple» (Leridon et Villeneuve-Gokalp, 1988 : 15).

D'ailleurs, bien que les modalités de vie des jeunes adultes se soient diversifiées au cours des années 1960 et 1970 et que les ménages «traditionnels» composés de deux adultes avec enfant(s) représentent moins de la moitié des jeunes ménages au terme de ces deux décennies, il n'en demeure pas moins qu'en 1980, les jeunes ménages constitués d'un couple, marié ou non, regroupent au Canada les deux tiers des ménages dont le chef a moins de 35 ans, comme cela est illustré plus loin.

### **La précarisation de l'emploi chez les jeunes durant les années 1980 et ses retombées sur les modalités de vie**

La restructuration de l'économie canadienne observée depuis le milieu des années 1970 et accélérée par la récession du début des années 1980 a eu des effets très marqués sur l'insertion des jeunes hommes et femmes sur le marché du travail. Nous ferons le point ici sur les tendances les plus susceptibles d'avoir influencé les modalités de vie des jeunes (ces tendances sont résumées à la figure 1).

Au Canada, le taux de chômage chez les jeunes, après avoir connu une hausse très importante lors de la récession du début des années 1980, est redescendu en 1986 à un niveau légèrement plus élevé qu'avant la crise (Ross, 1989 : 33-34; voir aussi Beaudin, 1989, pour le Québec). Or, selon une étude récente de Statistique Canada, cette «réintégration» au marché du travail est allée de pair avec une diminution de la rémunération horaire moyenne réelle chez les jeunes, surtout chez les 15 à 24 ans (baisse de 17 %), mais également chez les 25-34 ans (baisse de 5 %) (Myles, Picot et Wannell, 1988). La baisse de la proportion de syndiqués chez les jeunes depuis 1980 n'est pas étrangère à la détérioration de la situation des jeunes salariés (*ibid.* : 96). Ce dernier phénomène est également imputable à l'expansion du secteur des services privés à la consommation, où la plupart des emplois sont peu rémunérés (Conseil économique du Canada, 1990) et où les jeunes sont surreprésentés (Lindsay, 1989).

Le revenu moyen des jeunes a diminué au Canada, et ce non seulement dans les services privés à la consommation, mais dans tous les secteurs d'activité économique (*ibid.*). Cela mène à la conclusion que la récession «a en grande partie provoqué la redistribution de l'emploi dans les secteurs d'activité et dans les professions» (Wannell, 1989 : 23). Ainsi, c'est probablement parce que les salaires des jeunes ont présenté une «flexibilité



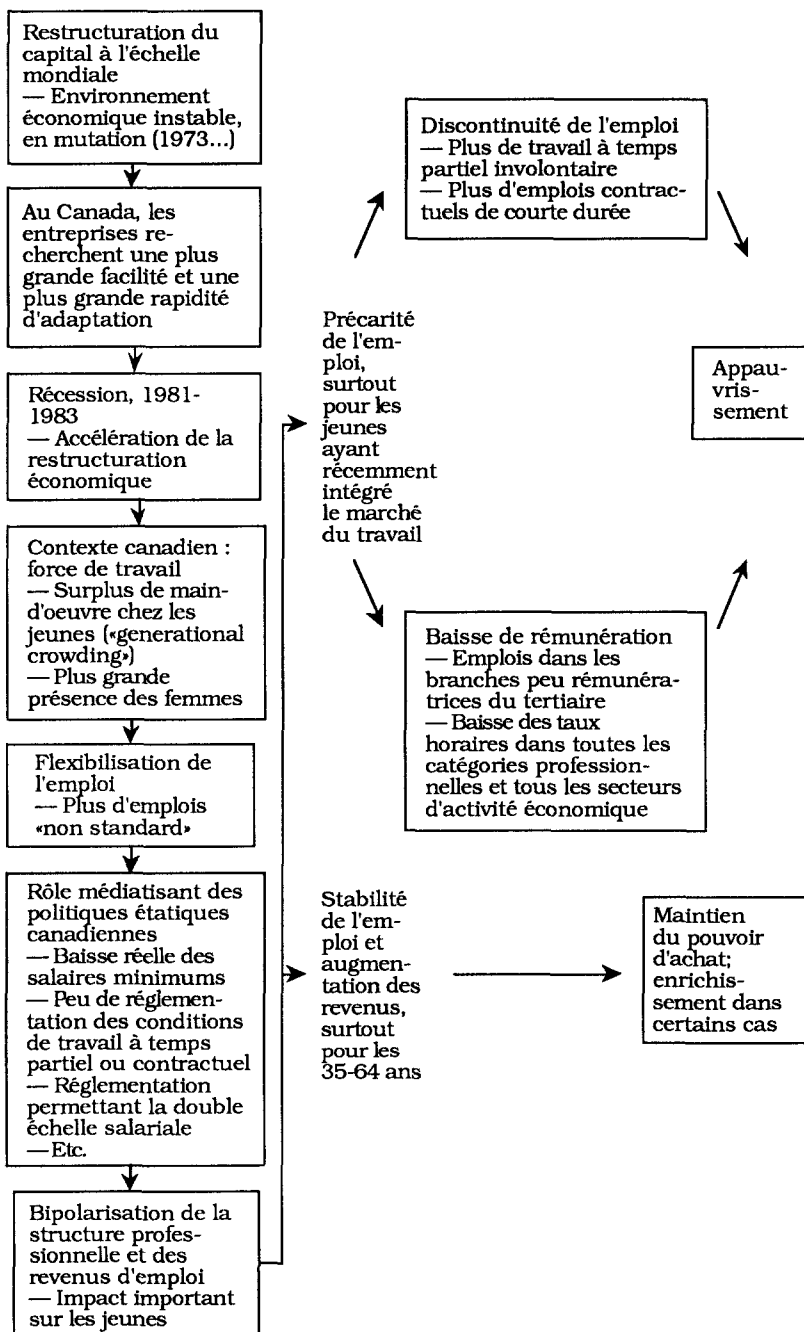


Figure 1 — LES JEUNES ET LA RESTRUCTURATION DE L'EMPLOI AU CANADA : SCHEMA ANALYTIQUE

exceptionnelle» (Myles, Picot et Wannell, 1988 : 97) que le taux de chômage des jeunes a connu après la récession une baisse plus rapide au Canada que dans certains pays européens où les salaires des jeunes n'ont pas reculé même si le taux de chômage est demeuré très élevé (Wannell, 1989 : 23).

Des termes comme «flexibilité», «flexibilisation», croissance de «l'emploi non standard» sont en fait employés de plus en plus souvent par les auteurs de diverses tendances théoriques pour caractériser de façon synthétique les modifications de la structure de l'emploi et de l'organisation du travail liées aux processus de restructuration économique qui se sont amorcés depuis la crise de 1973-1974 et qui, de toute évidence, se sont accélérés durant et depuis la récession du début des années 1980 (voir par exemple Conseil économique du Canada, 1990; Michon, 1988). Bien qu'il ne s'agisse pas d'une tendance globale ou d'un modèle univoque (voir par exemple Pollert, 1988), «la flexibilité [...] renv[oi]e à la recherche d'une plus grande facilité d'adaptation des entreprises à un environnement instable et en mutation» (Collectif, 1988 : 37).

Selon nous, la notion de flexibilisation permet de remettre dans une optique plus large et de mieux saisir sur le plan conceptuel les diverses difficultés auxquelles un grand nombre de jeunes sont confrontés sur le marché du travail depuis une quinzaine d'années. Elle recouvre la baisse de rémunération mentionnée plus haut, occasionnée notamment par l'instauration dans plusieurs entreprises d'une double échelle salariale ou «clause orphelin» (Pépin, 1988), ainsi que d'autres tendances menant à la précarité qui ont davantage affecté les jeunes que les 35-64 ans. Parmi ces tendances, mentionnons tout particulièrement *l'instabilité* de l'emploi, à laquelle contribue la montée du travail à temps partiel involontaire (Conseil économique du Canada, 1990; Johnson, 1989; Lindsay, 1989), de même que le recours de plus en plus fréquent des employeurs à la sous-traitance et aux emplois contractuels de courte durée (Myles, Picot et Wannell, 1988; sur la question de la «discontinuité», voir Kempeneers, 1987).

En même temps, la notion de flexibilisation permet de mieux comprendre le processus observé de *bipolarisation* de la structure professionnelle et des revenus (Conseil économique du Canada, 1990; Myles et al., 1988). En effet, si la flexibilisation mène dans certains cas à des emplois plus intéressants et mieux rémunérés, elle conduit dans beaucoup d'autres à des emplois plus précaires et moins bien rémunérés (figure 1). La

bipolarisation s'est manifestée entre 1981 et 1986 par un clivage accru entre la rémunération horaire moyenne des moins de 35 ans et celle des 35 à 64 ans (Myles et al., 1988). Nous observerons plus loin des tendances semblables en ce qui a trait aux revenus moyens des ménages <sup>5</sup>.

Mentionnons également que les jeunes femmes, de plus en plus présentes sur le marché du travail pendant la période étudiée, sont touchées par ces phénomènes et pourraient l'être de façon plus marquée que les jeunes hommes; mais, à cet égard, leur situation est très ambiguë. Par exemple, plusieurs auteurs ont souligné que les emplois à temps partiel — qui ont connu une importante augmentation depuis une quinzaine d'années — sont occupés à forte majorité par les femmes (Dumas, 1986); ces emplois ouvrent des portes aux femmes qui ont de jeunes enfants, mais celles-ci risquent en même temps d'être cantonnées dans des postes sans avancement (voir entre autres Gunderson et al., 1990 : 133-139). Par ailleurs, il se peut que les emplois contractuels et la sous-traitance procurent à certaines femmes de nouvelles voies d'accès au marché du travail, en permettant à des professionnelles en début de carrière de se faire reconnaître ou à de jeunes femmes d'affaires d'ouvrir leur propre petite entreprise.

De fait, même si l'on soutient souvent que les femmes sont plus touchées que les hommes par la précarisation de l'emploi, les différences entre les sexes à cet égard paraissent moins évidentes chez les jeunes. Certains indices permettent de croire que l'amélioration globale de la situation des femmes sur le marché du travail s'est manifestée plus particulièrement chez les jeunes durant la période étudiée. Par exemple, la proportion de cadres de direction et de professionnelles a connu une augmentation très importante chez les femmes de 25 à 34 ans (Dumas, 1986 : 101-103). Cela dit, il faut noter qu'en 1986 le fait d'être jeune influence davantage la probabilité d'être pauvre chez les femmes salariées que chez les hommes salariés (Gunderson et al., 1990 : 77). Il se peut fort bien que le phénomène de bipolarisation observé pour les Américaines (Power, 1988) prévale également pour les jeunes Canadiennes.

---

<sup>5</sup> Il y aurait également une bipolarisation accrue au plan des revenus chez les jeunes familles, entre les personnes les plus scolarisées et les personnes les moins scolarisées, le niveau de scolarité étant devenu un facteur plus déterminant des possibilités d'obtention d'emplois intéressants (Ross et Shillington, 1989 : 54-56).

Enfin, comme l'indique la figure 1, les politiques étatiques médiatisent l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier sur le plan du revenu et de la stabilité d'emploi. En effet, l'adaptation des entreprises à la nouvelle situation économique, qui passe en partie par l'embauche de jeunes faiblement rémunérés et de statut souvent très précaire, n'est pas uniquement due au surplus de main-d'oeuvre («generational crowding») constaté chez les jeunes pendant la période étudiée. L'État, qui fixe le salaire minimum et réglemente les conditions d'emploi, est également en cause. Par exemple, le pouvoir d'achat correspondant au salaire minimum a diminué radicalement, surtout dans les grandes villes (*Globe and Mail*, 1990; Yalnizyan, 1990 : 7); de ce fait, en 1986, «même en travaillant à plein temps au salaire minimum, deux conjoints touchaient un revenu équivalent à seulement 92 % du seuil de pauvreté» (Ross et Shillington, 1989 : 104).

Étant donné la précarité et l'appauvrissement relatif qui frappent plus particulièrement les jeunes adultes dans le contexte de la restructuration de l'économie canadienne (figure 1), il n'est pas étonnant de constater que, durant la première moitié des années 1980, l'évolution des modes de vie des moins de 35 ans se démarque nettement du processus observé au cours des années précédentes. Ainsi, alors que le pourcentage de jeunes Canadiens habitant chez leurs parents avait diminué entre 1971 et 1981, il s'est sensiblement accru de 1981 à 1986, notamment chez les 20-24 ans et les 25-29 ans (Boyd et Pryor, 1989). C'est un phénomène également remarqué aux États-Unis (Glick et Lin, 1986), en France (Godard et Blöss, 1988) et en Grande-Bretagne (Allat, 1988), et qui est mis en relation, dans ces pays comme au Canada, avec les problèmes économiques des jeunes (Johnson, 1989; Ram, 1990). Par ailleurs, certains jeunes restent probablement aussi chez leurs parents par choix, le logement familial offrant un grand confort et un degré fort acceptable d'autonomie et d'intimité résidentielles, comme l'a observé en France, pour les années 1970, Catherine Gokalp (1981). Cette hausse de la proportion des jeunes qui demeurent dans le foyer parental contribue au fait que les taux de chefs de ménage des 15-24 ans et des 25-34 ans, qui avaient augmenté au Canada durant les années 1970, diminuent entre 1980 et 1986 (Morin et al., 1988).

De plus, le taux de croissance des jeunes ménages, qui s'élève à 33 % entre 1974 et 1980, chute à 8 % entre 1980 et 1986; tous les types de jeunes ménages présentent un taux de

TABLEAU 1

*Répartition procentuelle et taux de croissance numérique des ménages dont le chef a moins de 35 ans, selon les principaux types, Canada, 1974, 1980 et 1986.*

Type de ménage	Répartition procentuelle			Taux de croissance (%)	
	1974	1980	1986	1974-1980	1980-1986
Homme seul	7,3	9,4	11,7	70,0	34,0
Femme seule	7,3	8,2	9,6	49,0	26,0
Couple sans enfant	20,7	20,6	20,6	32,0	8,0
Couple avec enfant(s)	49,4	46,0	39,2	24,0	-8,0
Monoparental à chef féminin	4,2	4,9	7,1	57,0	54,0
Multiple	9,0	8,3	8,8	22,0	14,0
Ensemble <sup>a</sup>	100,0	100,0	100,0	33,0	8,0
n (000) <sup>a</sup>	1984	2638	2847		

Source : Statistique Canada, bandes de microdonnées, «Revenu des ménages et équipement ménager». Calculs effectués par l'INRS-Urbanisation.

a Comprend tous les types de ménages.

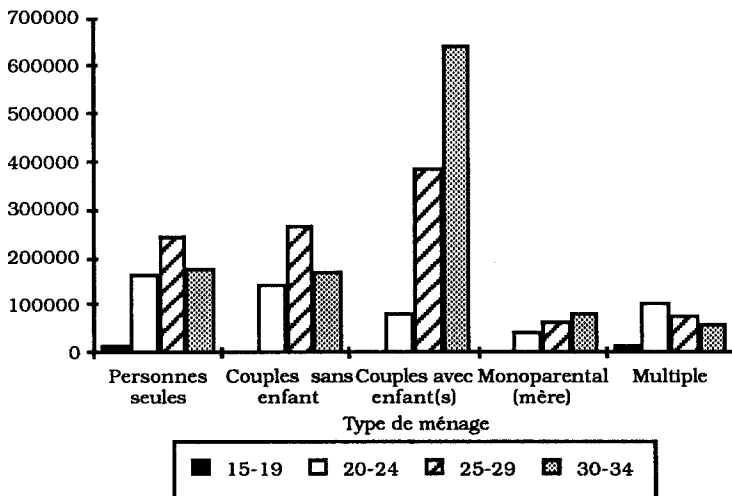


Figure 2 — NOMBRE DE MÉNAGES SELON LE TYPE ET L'ÂGE DU CHEF, CANADA, 1986

croissance plus faible au cours de cette dernière période (tableau 1). Le nombre de jeunes ménages «traditionnels», soit les couples avec enfant(s), accuse même une diminution. Durant cette première moitié des années 1980, ce sont les ménages monoparentaux à chef féminin qui présentent l'augmentation numérique la plus élevée, suivis des hommes et des femmes vivant seuls, puis des ménages multiples. Ce dernier type de ménage recouvre, entre autres, le phénomène de la cohabitation forcée <sup>6</sup>.

Ainsi les jeunes ménages «traditionnels» ne représentent-ils plus, au milieu de la décennie 1980, qu'un peu plus du tiers des jeunes ménages (tableau 1). Néanmoins, vivre en couple est une modalité de vie prépondérante chez les jeunes ménages canadiens puisque 60 % de ceux-ci sont, en 1986, formés d'un couple, marié ou non. Certes, il s'agit d'un pourcentage inférieur à celui de 1980. Cependant, signalons, pour démontrer l'importance de la vie de couple chez les jeunes adultes, qu'il y a en 1986, parmi les 15-34 ans, 6,4 fois plus de personnes vivant en couple comme conjoints ou conjointes que de personnes vivant seules et qu'il y a, parmi les jeunes femmes, 10,7 fois plus de conjointes que de «chefs» de ménage monoparental <sup>7</sup>.

Certes, la proportion de couples est plus élevée parmi les 25-34 ans que chez les 15-24 ans. Chez les 15-19 ans, le pourcentage de jeunes qui forment un couple est infime; chez les 20-24 ans, il s'élève à 28 %; chez les 25-29 ans, à 62 %; et chez les 30-34 ans, à 75 % <sup>8</sup>. Ainsi, on trouve plus de couples, avec ou sans enfant(s), parmi les ménages dont le conjoint est âgé de 25 à 34 ans que parmi ceux dont le conjoint a moins de 25 ans (figure 2). Il faut donc garder à l'esprit que les couples dont le conjoint est âgé de 25 à 34 ans représentent 86 % des jeunes couples; que les jeunes couples dont le conjoint est âgé de 15 à 24 ans comprennent 96 % de couples dont le conjoint a de 20 à 24 ans; et que ceux dont le conjoint est âgé de 25 à 34 ans comptent 55 % de couples dont le conjoint a entre 30 et 34 ans.

---

<sup>6</sup> Un ménage multiple est défini dans les enquêtes RMEM comme étant formé de deux personnes non apparentées ou plus, de deux familles économiques ou plus, ou de toute autre combinaison de familles et de personnes seules; ainsi, deux jeunes qui partagent un logement sans que ce soit dans le cadre d'une union légale ou de fait sont inclus dans ce type de ménage.

<sup>7</sup> Calculs effectués par les auteurs à partir de la bande de microdonnées «Revenus des ménages (1985) et équipement ménager (1986)».

<sup>8</sup> Calculs effectués par les auteurs à partir des données du recensement de 1986 de Statistique Canada, no 93-106 au catalogue.

## **L'APPAUVRISSMENT CHEZ LES JEUNES COUPLES : LE PROCESSUS DE PRÉCARISATION VU À TRAVERS L'INSTABILITÉ DE L'EMPLOI ET LA BAISSSE DES REVENUS**

Dans la partie précédente, nous avons souligné qu'il y avait une diversification des types de ménages formés par les jeunes, mais que vivre en couple demeurait une modalité de vie caractéristique d'une large majorité des 15-34 ans qui forment un ménage. Nous avons également apporté une attention particulière à la période de récession qu'a connue le Canada au début des années 1980 et il nous a ainsi été permis de constater un processus d'appauvrissement touchant particulièrement les jeunes. Or, même les jeunes couples n'échappent pas à ce processus. Ce sera l'objet des pages qui suivent.

En nous intéressant d'abord aux jeunes couples, nous sommes amenés à replacer les caractéristiques individuelles à l'intérieur de l'unité socio-économique que représente le ménage, plus précisément le ménage formé de deux conjoints. Au chapitre des conditions de vie et des pratiques quotidiennes, le ménage est sûrement la principale unité de consommation de biens et de services. Nous allons donc tenter de saisir la combinaison des effets de certains mécanismes liés au phénomène de précarisation des jeunes chez ceux et celles qui ont décidé de vivre à deux.

### **Le revenu des couples**

Les difficultés économiques éprouvées par les jeunes générations au cours des années 1980 devraient avoir accentué les écarts de revenu entre les jeunes ménages et les plus vieux. En effet, le revenu moyen de l'ensemble des ménages dirigés par une personne de moins de 35 ans représentait 73 % du revenu des ménages dirigés par une personne de 35 à 54 ans en 1985, alors que ce rapport était de 80 % en 1973 (tableau 2). Cet écart de revenu s'est cependant élargi davantage chez les couples, tout particulièrement chez les couples sans enfant. Ainsi, alors que ceux-ci bénéficiaient en 1973 d'un revenu comparable à celui de leurs aînés, en 1985 leur revenu représentait en moyenne 4/5 de celui des couples dont le conjoint masculin avait de 35 à 54 ans. La tendance est la même chez les couples avec enfant(s) <sup>9</sup>.

<sup>9</sup> Fait à noter, les couples avec et sans enfant(s) ont vu les écarts de revenu s'accroître dès 1979, alors que la fin des années 1970 avait permis de réduire les différences de revenu entre jeunes et moins jeunes pour tous les

TABLEAU 2

*Rapport entre le revenu total moyen des ménages dont le chef est âgé de moins de 35 ans et celui des ménages dont le chef est âgé de 35 à 54 ans, pour certains types de ménage, Canada, 1973, 1979 et 1985*

Type de ménage	1973 (%)	1979 (%)	1985 (%)
Homme seul	83,2	91,6	81,1
Femme seule	83,1	91,5	85,3
Couple sans enfant	96,8	87,8	81,8
Couple avec enfant(s)	79,0	78,5	75,4
Monoparental à chef féminin	55,4	56,1	53,7
Ensemble <sup>a</sup>	79,9	78,4	72,7

Source : Statistique Canada, bandes de microdonnées, «Revenu des ménages et équipement ménager». Calculs effectués par l'INRS-Urbanisation.

<sup>a</sup> Comprend tous les types de ménages.

Par ailleurs, le revenu d'un ménage est évidemment fonction du nombre de personnes qui y contribuent. De ce fait, un couple comptant sur l'apport de deux adultes devrait pouvoir cumuler en moyenne un revenu total plus important qu'un ménage formé d'une seule personne ou d'un seul adulte (famille monoparentale). Par contre, la possibilité de compter sur deux revenus ne dépend pas uniquement du nombre de personnes qui composent un ménage. D'autres critères vont également déterminer la «disponibilité» des membres d'un ménage eu égard au marché du travail, notamment la présence d'enfant(s) à la maison et les tâches qui y sont liées. Pour cette raison, il nous a semblé essentiel d'analyser les revenus des couples en distinguant les couples avec enfant(s) des couples sans enfant.

Au cours de la période de ralentissement économique du début des années 1980, l'augmentation du revenu moyen <sup>10</sup> des couples, jeunes et plus vieux, s'est située autour de 1,5 %, alors que durant la deuxième moitié des années 1970 elle avait été d'environ 15 % (tableau 3). Cependant, les fluctuations de l'économie ont eu des effets différents en fonction de l'âge du conjoint. En effet, malgré la récession du début des années 1980, les

(suite de la note de la page précédente)

autres types de ménage. Ces résultats pourraient signifier que la tendance à la bipolarisation économique en fonction de l'âge, au détriment des jeunes couples, aurait précédé la crise économique du début des années 1980.

<sup>10</sup> Lorsque nous parlons du revenu moyen, il s'agit en fait du revenu réel moyen en dollars constants de 1985.



couples dont le conjoint masculin était âgé de 35 à 54 ans en 1986 ont pu amasser un revenu moyen supérieur à celui des couples qui présentaient les mêmes caractéristiques en termes d'âge six ans plus tôt. Ce sont les jeunes couples qui semblent avoir fait les frais de la crise du début des années 1980. Si les jeunes couples de 1985 présentent, dans l'ensemble, une baisse de leur revenu moyen par rapport à ceux de la fin de la décennie 1970, l'exemple le plus frappant est celui des jeunes couples sans enfant dont le conjoint a moins de 25 ans. Ces derniers ont gagné en 1985 un revenu total moyen de 16,3 % inférieur à celui des couples du même âge de la fin de la décennie 1970.

Par ailleurs, on sait que la période étudiée a été marquée par des transformations dans l'organisation du travail et plus particulièrement par une participation plus importante des femmes aux activités rémunérées. De fait, dans les couples de tous les groupes d'âge, la proportion de ménages comptant sur au moins deux revenus était plus élevée en 1985 qu'en 1973 (tableau 3). Les changements les plus spectaculaires se sont produits du côté des couples avec enfants (voir à ce sujet Rose et Villeneuve, 1991; Statistique Canada, 1990).

Deux éléments sont à signaler chez les jeunes couples pour la période 1979-1985. D'une part, parmi les couples avec enfant(s), le groupe le plus jeune (15-24 ans) est le seul à n'avoir pas connu une augmentation de la proportion de ménages comptant sur deux revenus; chez les jeunes parents dont le conjoint masculin a de 25 à 34 ans, on a vu la proportion de ceux qui avaient plus d'un revenu s'accroître, mais ce phénomène a paradoxalement été accompagné d'une baisse relative du revenu de ces jeunes couples. Cette relation inverse entre la variation du pourcentage de couples comptant sur au moins deux revenus et la variation du revenu total moyen s'observe également chez les deux groupes de jeunes couples sans enfant. Pour les jeunes couples de 1985, la possibilité de compter plus souvent sur deux revenus n'aurait donc pas été un gage suffisant permettant d'assurer un revenu moyen plus élevé que celui des couples du même âge durant les années 1970.

Nous avons déjà identifié les différents processus de précarisation des jeunes qui passent par une plus grande instabilité de l'emploi conjuguée à une baisse des gains réels obtenus pour un type d'emploi donné. Nous tenterons maintenant d'analyser ces deux éléments de la précarité de l'emploi des jeunes couples pour ensuite nous intéresser à la contribution des conjointes aux revenus des couples.

TABLEAU 3  
*Revenu total moyen des couples (dollars de 1985), variation du  
 revenu et proportion de couples comptant au moins deux  
 personnes gagnant un revenu, selon le type de couple et  
 l'âge du conjoint masculin, Canada, 1973, 1979 et 1985*

Groupe d'âge du conjoint masculin	Revenu total moyen (\$)			Variation du revenu (%)			Comptant au moins deux membres gagnant un revenu (%)		
	1973	1979	1985	1973- 1979	1979- 1985	1973- 1985	1973	1979	1985
<b>Couples sans enfant</b>									
15-24 ans	28 880	32 941	27 578	14,1	-16,3	-4,5	89,3	86,4	91,4
25-34	38 901	42 138	40 714	8,3	-3,4	4,7	87,4	90,1	91,8
35-44	37 451	47 854	48 477	27,8	1,3	29,4	69,4	77,9	84,2
45-54	35 689	42 631	43 954	19,5	3,1	23,2	47,9	58,1	67,0
Ensemble <sup>a</sup>	29 846	34 719	35 190	16,3	1,4	17,9	44,8	49,6	48,8
<b>Couples avec enfant(s)</b>									
15-24 ans	24 310	27 179	25 843	11,8	-4,9	6,3	49,5	62,8	60,9
25-34	33 157	37 579	36 665	13,3	-2,4	10,6	43,7	57,6	67,0
35-44	38 758	44 349	45 372	14,4	2,3	17,1	56,2	65,7	75,7
45-54	43 103	50 092	51 124	16,2	2,1	18,6	74,7	81,6	86,3
Ensemble <sup>a</sup>	37 706	43 101	43 882	14,3	1,8	16,4	59,2	67,9	75,7

Source : Statistique Canada, bandes de microdonnées «Revenu des ménages et équipement ménager». Calculs effectués par l'INRS-Urbanisation.

<sup>a</sup> Comprend également les couples où le conjoint masculin a plus de 54 ans.

### **L'instabilité de l'emploi, les gains obtenus et la contribution des conjointes**

Des études récentes ont permis de dégager les limites des travaux sur l'emploi qui ne retiennent que la situation des individus à un moment donné. Kempeneers (1987) a bien montré les biais que peuvent dissimuler les analyses sur le travail féminin qui reposent essentiellement sur les taux d'activité. L'étude des interruptions d'emploi lui a permis de faire ressortir la persistance, au cours du temps, de l'instabilité des emplois occupés par les femmes, phénomène de précarité que cache la croissance importante des taux d'activité féminins au cours des dernières décennies. Dans leur étude critique des classifications des professions, Brunelle et Drouilly (1988) soulignent pour leur part la nécessité d'utiliser des indices

permettant de saisir le degré de stabilité des emplois occupés par les différentes catégories de travailleurs et travailleuses. Or, nous avons déjà signalé que cette instabilité de l'emploi est justement l'une des caractéristiques principales de la réalité des jeunes des années 1980.

Pour les besoins de notre étude, nous avons tenté de cerner la stabilité de l'emploi des couples en nous inspirant de la méthode proposée par Brunelle et Drouilly (1988), élaborée à partir des critères de Statistique Canada. Ainsi, les personnes reconnues avoir travaillé à temps plein sur une base annuelle sont celles qui ont déclaré avoir travaillé plus de 48 semaines et ce, surtout à temps plein.

À partir des situations des particuliers, cette méthode permet de distinguer trois groupes : les personnes qui ont travaillé à temps plein, celles qui ont travaillé à temps partiel et, enfin, l'ensemble des individus qui n'ont pas travaillé durant l'année. Les données RMEM nous offrent des informations qui permettent de mesurer la stabilité de l'emploi selon cette méthode. Cependant, comme nous nous intéressons aux couples, donc aux activités de deux individus, nous augmentons le nombre de combinaisons <sup>11</sup>. Nous avons utilisé cette méthode pour analyser la stabilité de l'emploi chez les couples pour les trois années qui nous intéressent, et ce en fonction des deux modalités de vie des couples retenues jusqu'ici. Afin d'alléger la présentation, nous présentons au tableau 4 les résultats de ces calculs pour deux des quatre catégories retenues.

Parmi les couples sans enfant, on constate que le pourcentage des couples où les deux conjoints ont travaillé à temps plein a constamment augmenté chez les deux groupes les plus vieux, alors que cette proportion a diminué chez les plus jeunes; l'instabilité de l'emploi semble plus marquée chez les 15-24 ans, où la proportion de couples combinant deux emplois à temps plein est passée de 39 % en 1979 à 28 % en 1985. Chez les couples avec enfant(s), on observe une augmentation constante de la proportion de couples où les deux conjoints ont travaillé à temps plein : pour tous les groupes d'âge, cette proportion a plus ou moins doublé au cours de la période étudiée.

<sup>11</sup> Le nombre de catégories possible passe de trois à six (sans distinction de sexe). Pour fins de représentativité statistique, nous n'avons retenu que quatre catégories de couples : 1) les deux conjoints ont occupé un emploi à temps plein l'année précédant l'enquête; 2) l'un des conjoints a eu un emploi à temps plein et l'autre à temps partiel; 3) un seul des conjoints a eu un emploi et ce fut à temps plein; 4) aucun des deux conjoints n'a occupé un emploi à temps plein.

TABLEAU 4

*Proportion de couples dont les deux conjoints ont travaillé à temps plein et proportion de ceux dont aucun des conjoints n'a travaillé à temps plein, selon le type de couple et l'âge du conjoint masculin, Canada, 1973, 1979 et 1985*

Groupe d'âge du conjoint masculin	Les deux conjoints ont travaillé à temps plein (%)			Aucun des conjoints n'a travaillé à temps plein (%)		
	1973	1979	1985	1973	1979	1985
<b>Couples sans enfant</b>						
15-24 ans	39,8	39,0	28,2	20,0	17,8	28,6
25-34	52,7	52,2	47,8	7,9	11,4	11,4
35-44	41,2	52,0	48,8	10,5	9,0	10,5
45-54	26,1	32,0	37,8	13,6	14,2	12,3
Ensemble <sup>a</sup>	22,2	24,8	23,0	38,6	38,4	43,8
<b>Couples avec enfant(s)</b>						
15-24 ans	6,8	9,6	12,2	23,8	30,4	36,8
25-34	10,9	17,4	21,8	14,9	15,3	16,8
35-44	15,5	24,5	30,9	11,4	11,1	11,6
45-54	17,9	24,1	32,2	13,4	13,6	13,5
Ensemble <sup>a</sup>	14,1	20,5	26,5	15,6	15,8	16,8

Source : Statistique Canada, bandes de microdonnées «Revenu des ménages et équipement ménager». Calculs effectués par l'INRS-Urbanisation.

<sup>a</sup> Comprend également les couples où le conjoint masculin a plus de 54 ans.

L'instabilité de l'emploi des jeunes couples sans enfant où le conjoint masculin a de 15 à 24 ans est d'autant plus manifeste que la baisse de la proportion de couples comptant deux revenus à temps plein a été associée à une augmentation de la proportion des couples sans revenu à temps plein, cette proportion passant de 20 % en 1973 à 29 % en 1985. Chez les couples du même âge avec enfant(s), on constate, au cours de la même période, une augmentation dans les deux catégories extrêmes : la proportion de deux emplois à temps plein passe de 7 % à 12 % alors que le pourcentage des couples où aucun des conjoints n'a travaillé à temps plein grimpe de 24 % à 37 %. Cette dernière observation peut être le signe d'un phénomène de bipolarisation chez les jeunes parents du milieu des années 1980.

Cependant, la précarité de l'emploi chez les jeunes ne se limite pas à l'analyse de la stabilité du travail mais doit également tenir compte des gains tirés d'un emploi. Malheureusement, la classification des professions utilisée dans les enquêtes RMEM a été modifiée en 1984 et il nous est impossible

de comparer les emplois qu'occupaient les jeunes de 1973 et de 1979 par rapport à ceux de 1985. À défaut de pouvoir étudier les revenus moyens selon le type d'emploi occupé, nous avons mesuré les variations des gains obtenus par les couples qui présentaient des caractéristiques semblables en termes de stabilité de l'emploi. Cet examen nous permet d'isoler les variations du revenu moyen qui s'expliquent par des modifications de la répartition des couples en fonction de l'échelle de stabilité de l'emploi, pour mesurer indirectement les effets de la précarisation liés notamment à des baisses de rémunération (croissance des emplois peu rémunérés, baisse des taux horaires, etc.)<sup>12</sup>.

On constate d'abord que les couples dont le conjoint masculin faisait partie des groupes d'âge de plus de 34 ans en 1985 gagnaient en moyenne environ 20 % de plus que ceux qui présentaient les mêmes caractéristiques au milieu des années 1970 (tableau 5). Cependant, la comparaison entre les jeunes couples sans enfant de 1985 et ceux de 1973 nous amène à des résultats différents. Les 25-34 ans comptant sur deux revenus à temps plein gagnaient 12 % de plus en 1985 qu'en 1973. Chez les couples les plus jeunes qui comptaient également sur deux revenus à temps plein, on observe une variation presque nulle du revenu de 1973 à 1985 : l'augmentation de leur revenu moyen entre 1973 et 1979 a été annulée par une baisse importante entre 1979 et 1985. Quant aux couples avec enfant(s), ils présentent sensiblement les mêmes tendances, mais avec des écarts moins marqués entre les jeunes et les plus âgés. Soulignons tout de même que durant la période 1973-1985, on observe des augmentations du revenu moyen de ces couples pour tous les groupes d'âge, augmentations qui sont systématiquement plus faibles chez les plus jeunes, creusant ainsi l'écart de revenu entre les jeunes couples et les plus âgés.

Le phénomène de précarisation des jeunes couples ne s'expliquerait pas uniquement par un accès plus difficile aux emplois stables. L'idée que nous avons avancée dans la première partie, à savoir que la précarité des jeunes serait également liée à une baisse de la rémunération et des taux horaires, à l'établissement de doubles échelles salariales, à la définition de « clauses orphelin » dans certaines entreprises, de même qu'à une concentration plus grande des jeunes dans les secteurs d'emplois peu rémunérés, semble se confirmer.

---

<sup>12</sup> Il importe de noter qu'en 1985, 90 % des revenus des couples où le conjoint masculin était âgé de moins de 35 ans provenaient de revenus d'emploi.

**TABLEAU 5**  
*Revenu moyen des couples (dollars de 1985) dont les deux conjoints ont travaillé à temps plein et dont les deux conjoints ont travaillé mais un seul à temps plein, selon le type de couple et l'âge du conjoint masculin, Canada, 1973, 1979 et 1985*

Groupe d'âge du conjoint masculin	Revenu total moyen (\$) 1985 des couples où les deux conjointes ont travaillé						Variation du revenu total moyen des couples où les deux conjointes ont travaillé (%)			
	À temps plein			Un seul à temps plein			À temps plein		Un seul à temps plein	
	1973	1979	1985	1973	1979	1985	1979- 1985	1973- 1985	1979- 1985	1973- 1985
<b>Couples sans enfant</b>										
15-24 ans	36 160	41 259	36 120	27 799	30 594	28 907	-12,5	-0,1	-5,5	4,0
25-34	43 762	48 304	48 992	36 537	39 911	35 730	1,4	12,0	-10,5	-2,2
35-44	48 961	55 818	59 200	36 259	44 523	43 662	6,1	20,9	-1,9	20,4
45-54	44 654	53 449	53 820	38 803	42 918	44 829	0,7	20,5	4,5	15,5
Ensemble <sup>a</sup>	42 425	49 001	51 320	34 681	39 597	38 925	4,7	21,0	-1,7	12,2
<b>Couples avec enfant(s)</b>										
15-24 ans	34 431	38 331	38 581	27 555	30 129	29 209	0,7	12,1	-3,1	6,0
25-34	44 458	47 204	46 312	34 788	40 926	38 769	-1,9	4,2	-5,3	11,4
35-44	47 849	54 919	55 138	41 251	45 076	46 285	0,4	15,2	2,7	12,2
45-54	51 702	61 536	62 452	44 050	51 712	51 782	1,5	20,8	0,1	17,6
Ensemble <sup>a</sup>	48 426	54 496	55 518	39 422	45 033	45 112	1,9	14,6	0,2	14,4

Source : Statistique Canada, bandes de microdonnées «Revenu des ménages et équipement ménager». Calculs effectués par l'INRS-Urbanisation.

<sup>a</sup> Comprend également les couples où le conjoint masculin a plus de 54 ans.

Jusqu'ici, nous nous sommes attardés aux revenus des couples sans distinguer la contribution de leurs membres. Or, la période qui nous intéresse se caractérise, comme nous l'avons mentionné, par une augmentation très importante du nombre de femmes présentes sur le marché du travail <sup>13</sup>. Ces transformations n'ont évidemment pas épargné les familles canadiennes. Par exemple, le taux de participation au marché du travail des femmes ayant au moins un enfant d'âge préscolaire (moins de 6 ans) et dont le conjoint occupait un emploi est passé de 35 % à 63 % de 1976 à 1988; ce bond illustre la rapidité de la transformation de l'organisation économique des familles depuis les années 1970 (Rose et Villeneuve, 1991).

<sup>13</sup> Le taux d'activité de l'ensemble des femmes canadiennes de 15 ans et plus est passé de 39,9 % en 1971 à 55,4% en 1986; la participation des hommes au marché du travail est demeurée relativement stable (environ 76,5 %) (Statistique Canada, 1990).

Nous avons souligné, dans la première partie, le caractère ambigu de l'évolution du travail des jeunes femmes au cours de la période qui nous intéresse. Les transformations du revenu moyen des jeunes conjointes des années 1980 devraient avoir été influencées par des forces contraires : la précarisation économique des jeunes et l'amélioration de l'accès des femmes aux activités rémunérées. Étant donné que les jeunes hommes devraient, pour leur part, avoir été touchés surtout par des effets négatifs, se peut-il que la récession ait accéléré la tendance à un meilleur équilibre de la contribution des deux conjoints au revenu du ménage chez les jeunes couples ?

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons, dans un premier temps, comparé l'évolution du revenu moyen des conjoints et des conjointes, selon l'âge des premiers (tableau 6). Sur l'ensemble de la période 1973-1985, la variation la plus remarquable est sans nul doute l'augmentation du revenu moyen de l'ensemble des conjointes chez les couples avec enfant(s); ce revenu aurait même plus que doublé.

De façon générale, on observe qu'au cours de la période 1979-1985, le revenu moyen des conjoints masculins, dans les couples avec ou sans enfant(s), a diminué, mais les diminutions les plus importantes touchent les plus jeunes. Par exemple, chez les couples sans enfant, les conjoints masculins de 15 à 24 ans gagnaient, en 1985, 18 % de moins que ceux du même âge en 1979. Pendant cette même période, les revenus moyens des conjointes ont connu des augmentations substantielles, mais qui concernent essentiellement les femmes des couples où le conjoint a plus de 34 ans et, dans une moindre mesure, les conjointes des jeunes couples avec enfant(s). Parmi les couples sans enfant, on note une stagnation du revenu moyen chez les conjointes des hommes de 25 à 34 ans et une très forte diminution, de l'ordre de 13,4 %, chez les conjointes des hommes de moins de 25 ans.

Il est intéressant de voir l'effet de ces tendances sur la contribution moyenne des femmes au revenu du ménage (figure 3). Chez les couples sans enfant, la contribution des conjointes des hommes de moins de 25 ans est demeurée stable au cours de la période alors que, pour le groupe des 25-34 ans, la contribution a augmenté, mais très légèrement. Les transformations les plus importantes se sont produites chez les deux groupes les plus vieux. Ainsi, chez les couples où le conjoint masculin était âgé de 35 à 44 ans, la contribution de l'épouse est passée d'un peu plus du quart du revenu du couple en 1973 à plus

TABLEAU 6

Revenu moyen (en dollars de 1985) du conjoint et de la conjointe selon le type de couple, et l'âge du conjoint, et variation du revenu, Canada, 1973, 1979 et 1985

Groupe d'âge du conjoint masculin	Revenu moyen (\$)						Variation du revenu moyen (%)			
	Du conjoint			De la conjointe			Du conjoint		De la conjointe	
	1973	1979	1985	1973	1979	1985	1979-1985	1973-1985	1979-1985	1973-1985
<b>Couples sans enfant</b>										
15-24 ans	18 366	21 572	17 641	10 384	11 333	9 820	-18,2	-3,9	-13,4	-5,4
25-34	24 888	26 724	25 201	13 894	15 310	15 364	-5,7	1,3	0,4	10,6
35-44	26 427	32 368	30 651	10 767	15 053	17 179	-5,3	16,0	14,1	59,6
45-54	27 621	31 258	30 043	6 898	9 803	12 344	-3,9	8,8	25,9	79,0
Ensemble <sup>a</sup>	21 133	23 686	23 101	7 474	9 712	10 697	-2,5	9,3	10,1	43,1
<b>Couples avec enfant(s)</b>										
15-24 ans	20 639	21 210	19 807	3 595	5 314	5 804	-6,6	-4,0	9,2	61,4
25-34	28 207	30 060	27 343	4 355	7 056	8 929	-9,0	-3,1	26,5	105,0
35-44	32 112	33 990	32 503	4 738	7 718	10 860	-4,4	1,2	40,7	129,2
45-54	30 985	32 731	32 481	4 947	7 458	10 737	-0,8	4,8	44,0	117,0
Ensemble <sup>a</sup>	29 317	31 242	30 118	4 560	7 205	9 794	-3,6	2,7	35,9	114,8

Source : Statistique Canada, bandes de microdonnées «Revenu des ménages et équipement ménager». Calculs effectués par l'INRS-Urbanisation.

<sup>a</sup> Comprend également les couples où le conjoint masculin a plus de 54 ans.

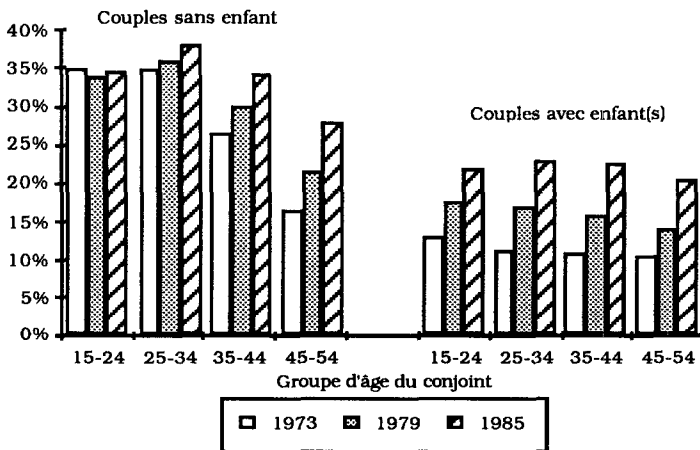


Figure 3 — CONTRIBUTION MOYENNE DE LA CONJOINTE AU REVENU DU MÉNAGE SELON LE TYPE DE COUPLE ET L'ÂGE DU CONJOINT, CANADA, 1973, 1979 ET 1985



du tiers en 1985, alors que pour le groupe des 45-54 ans, cette contribution est passée de 17 % à 28 %. Chez les couples avec enfant(s), la contribution monétaire moyenne des conjointes a pratiquement doublé pour tous les groupes d'âge.

Ainsi, la participation croissante des femmes au marché du travail a eu des effets notables sur les revenus des familles, mais ces effets ont été plus importants chez les couples plus âgés que chez les jeunes. Chez les jeunes couples sans enfant où le conjoint masculin avait de 15 à 24 ans, l'apport monétaire des femmes au ménage n'aurait aucunement changé de 1973 à 1985, contrairement à ce que nous aurions pu croire. Pour ces jeunes couples, le partage de la vie à deux semble avoir également signifié le partage de la précarité économique.

#### **LES VARIATIONS DU REVENU DES COUPLES : ANALYSE DES COMPOSANTES**

Nous avons identifié certains facteurs qui ont sensiblement influencé l'évolution du revenu moyen des couples. Détaillons maintenant les effets afin d'avoir une idée de l'importance de ces divers facteurs dans la variation du revenu. Pour ce faire, nous utilisons une méthode simple appelée analyse des composantes. Cette méthode, largement utilisée dans les études démographiques, consiste à isoler les facteurs afin d'examiner leur poids respectif sur la variation de la valeur d'une variable donnée. Principalement utilisée pour l'analyse des taux, cette méthode peut également s'appliquer à l'étude des changements sur des nombres entiers (voir par exemple Juby, 1988).

Nous avons utilisé la méthode suggérée par Das Gupta (1990)<sup>14</sup>, qui consiste à décomposer l'effet de différents facteurs sur la variation d'une variable. Pour les besoins de notre étude, la variable étudiée est la variation du revenu moyen des couples selon l'âge du conjoint et la présence ou l'absence d'enfant(s). Les facteurs retenus sont chacun des indices que nous avons analysés précédemment, qui permettent de distinguer, à travers le processus de précarisation économique, les effets liés à l'insertion économique en termes de stabilité de l'emploi et les effets liés aux variations des gains monétaires obtenus pour un indice de stabilité donné. Enfin, étant donné l'augmentation

---

<sup>14</sup> Nous tenons à remercier M. Jacques Ledent, professeur à l'INRS-Urbanisation, qui a attiré notre attention sur la méthodologie développée par M. Das Gupta.

de la contribution moyenne des conjointes au revenu des ménages, nous avons décomposé le facteur «revenu» de façon à pouvoir distinguer l'effet des variations du revenu obtenu par les conjointes au cours de la période.

Les résultats de cette analyse apparaissent au tableau 7. La méthode est appliquée pour deux périodes : 1973-1985 et 1979-1985. Le tableau est un résumé qui permet d'identifier le rôle de chacun des facteurs sur la variation de revenu observée au cours de chaque période. On peut également analyser l'effet différencié d'un facteur sur les divers sous-groupes étudiés. Soulignons que les indices sont cumulatifs par groupe d'âge pour chacune des périodes étudiées.

En ce qui a trait aux couples sans enfant, on constate que les variations de l'indice de stabilité de l'emploi ont eu des effets négatifs sur l'évolution du revenu des jeunes couples entre 1973 et 1985. Les couples des deux groupes d'âge les plus vieux en 1985 semblent avoir bénéficié d'un meilleur accès aux emplois stables par rapport aux couples du même âge, 12 ans plus tôt. Par contre, chez le groupe des 15-24 ans, la précarité liée au facteur d'instabilité de l'emploi pourrait expliquer la totalité de la baisse relative de revenu que nous avons observée de 1973 à 1985. Quant au groupe des 25-34 ans de 1985, il semble avoir pu compter sur un revenu moyen plus élevé que celui de 1973, grâce aux gains plus appréciables qu'ont pu retirer les conjointes durant l'année 1985. Cependant, l'effet d'une amélioration des revenus obtenus par les conjointes est plus important chez les couples dont le conjoint a plus de 34 ans. Bien que chacune des composantes ait eu des effets positifs sur le revenu de ces couples sans enfant, l'augmentation des gains retirés par les conjointes est très importante puisqu'elle aurait permis une hausse du revenu moyen d'environ 12 %.

Chez les couples avec enfant(s), on observe une répartition plus équilibrée des effets de chacune des composantes sur le revenu moyen au cours de la période 1973-1985. En 1985, par contre, les plus jeunes de ces couples auraient eu un revenu moyen inférieur de 2 % à celui des jeunes couples du même type en 1973 si la seule composante «stabilité de l'emploi» avait eu des effets. Ce sont les gains plus importants obtenus par les deux conjoints qui auraient permis d'éviter cette baisse du pouvoir d'achat de ces jeunes couples de 1985 par rapport à ceux de 1973. Enfin, on observe que les effets de chacune des composantes sont systématiquement plus élevés chez les deux groupes les plus vieux par rapport au groupe des 25-34 ans.

TABLEAU 7  
*Variation du revenu des couples et indices par composante  
 selon le type de couple et l'âge du conjoint masculin,  
 Canada, 1973-1985 et 1979-1985*

	Total	Stabilité de l'emploi (1)	Revenu de la conjointe (2)	Autres revenus <sup>b</sup> (3)	Revenu (contrôlé) (2)+(3)
Variation du revenu de 1973 à 1985 (%)					
Couples sans enfant					
15-24 ans	-4,5	-4,6	0,2	-0,2	0,0
25-34	4,7	-1,0	4,9	0,7	5,7
35-44	29,4	6,3	12,8	10,4	23,2
45-54	23,2	6,8	11,6	4,8	16,4
Ensemble <sup>a</sup>	17,9	1,2	9,9	6,7	16,6
Couples avec enfant(s)					
15-24 ans	6,3	-2,0	5,3	3,0	8,3
25-34	10,6	4,4	6,5	-0,3	6,2
35-44	17,1	5,3	8,8	2,9	11,7
45-54	18,6	4,5	7,9	6,2	14,1
Ensemble <sup>a</sup>	16,4	4,3	8,0	4,1	12,1
Variation du revenu de 1979 à 1985 (%)					
Couples sans enfant					
15-24 ans	-16,3	-4,3	-3,0	-9,0	-11,9
25-34	-3,4	-0,8	0,7	-3,4	-2,6
35-44	1,3	-0,7	4,8	-2,8	2,0
45-54	3,1	3,6	3,9	-4,4	-0,5
Ensemble <sup>a</sup>	1,4	-0,9	3,0	-0,8	2,2
Couples avec enfant(s)					
15-24 ans	-4,9	-1,6	3,1	-6,4	-3,3
25-34	-2,4	1,3	2,5	-6,3	-3,8
35-44	2,3	2,1	4,6	-4,4	0,2
45-54	2,1	2,6	4,0	-4,6	-0,5
Ensemble <sup>a</sup>	1,8	1,8	3,9	-3,8	0,1

Source : Statistique Canada, bandes de microdonnées «Revenu des ménages et équipement ménager». Calculs effectués par l'INRS-Urbanisation.

<sup>a</sup> Comprend également les couples où le conjoint masculin a plus de 54 ans.

<sup>b</sup> Le revenu du conjoint masculin représente plus de 99 % des autres revenus chez les jeunes couples (moins de 35 ans).

Abordons maintenant la période 1979-1985, période qui chevauche la crise économique du début des années 1980. Dans un premier temps, on remarque que la composante «Autres revenus», qui est constituée à 99 % du revenu du conjoint chez les jeunes couples, présente des valeurs négatives chez tous les

groupes d'âge et ce, tant chez les couples avec enfant(s) que chez ceux sans enfant. Ces valeurs négatives sont cependant plus accentuées chez les plus jeunes couples. En somme, si les deux autres composantes étaient demeurées stables, tous les groupes de couples auraient accumulé en 1985 des revenus moyens inférieurs aux couples correspondant en 1979.

Chez les couples sans enfant appartenant au plus jeune groupe, la baisse relative du revenu du conjoint a été accompagnée d'une baisse du revenu des conjointes et également d'une transformation de l'indice de stabilité, affectant de façon négative le revenu moyen de ces couples. Alors que la précarisation des jeunes couples sur la période 1973-1985 s'expliquait presque essentiellement par une instabilité plus marquée de l'emploi, sur la période qui chevauche la crise, c'est le facteur revenu (contrôlé pour l'indice de stabilité) qui aurait causé 70 % de l'écart de 5300 \$ entre le revenu annuel moyen de ces couples en 1985 et celui des couples du même âge de 1979. En d'autres termes, même en ayant bénéficié des mêmes conditions de stabilité de l'emploi que les jeunes couples du groupe 15-24 ans de 1979, les jeunes couples de 1985 auraient tout de même eu un revenu annuel moyen inférieur d'environ 3700 \$. Soulignons que ces couples sans enfant représentaient 63 % de l'ensemble des couples de 15 à 24 ans en 1986.

Chez les jeunes couples sans enfant du groupe des 25-34 ans, l'effet négatif que semble avoir apporté la plus grande instabilité de l'emploi a été compensé par une faible augmentation des revenus moyens obtenus par les conjointes. Ce sont les gains moins importants qu'ont pu obtenir les conjoints masculins qui semblent avoir provoqué la baisse relative de revenu de l'ordre de 3,4 %. Pour les deux autres groupes d'âge, la contribution plus importante des conjointes de 1985 par rapport à celle des conjointes de 1979 semble avoir permis aux couples d'éviter une baisse relative de leur revenu moyen.

Les couples avec enfant(s) semblent, de façon générale, avoir été moins touchés par la crise du début des années 1980. Ainsi, seul le groupe des plus jeunes a été affecté de façon négative par des modifications en ce qui a trait à l'instabilité de l'emploi. Tous les autres groupes semblent avoir légèrement bénéficié, en termes de revenu, des transformations du marché de l'emploi. Chez les groupes d'âge de plus de 34 ans, les effets négatifs de la composante «Autres revenus» semblent avoir été annulés par les effets positifs de la contribution plus importante des revenus des conjointes. Ce ne fut cependant pas le cas

des jeunes couples avec enfant(s). Les gains plus importants que se sont procurées les conjointes n'ont pas été assez élevés pour contrecarrer la baisse des revenus retirés par les conjoints.

L'analyse des composantes nous a donc permis de distinguer, pour chaque groupe d'âge, l'impact des transformations en termes d'accès à des emplois stables des effets liés à des modifications dans les revenus obtenus pour les couples présentant un indice de stabilité donné. Sur l'ensemble de la période, on a pu constater que la composante mesurant l'accessibilité à des emplois stables a joué de façon négative chez les jeunes couples alors qu'elle s'est avérée positive pour les plus âgés. Cependant, si ces derniers ont pu, en tant que couples, bénéficier d'une meilleure stabilité d'emploi, ces transformations ne semblent expliquer qu'une partie des revenus plus substantiels que les couples dont le conjoint masculin est âgé de 34 ans et plus en 1985 ont obtenus par rapport à ceux de 1973 (la contribution de ce facteur à la hausse du revenu moyen varie de 17 % à près de 30 %). En fait, les résultats de l'analyse des composantes pour la période 1973-1985 laissent croire qu'environ les trois quarts de l'augmentation du revenu moyen des couples de 35 à 54 ans seraient liés à l'augmentation des gains des membres de ces couples, indépendamment de leur stabilité d'emploi. Pour les plus jeunes, le facteur revenu, contrôlé pour l'indice de stabilité, a eu des effets beaucoup plus modestes sur la variation du revenu moyen, ces effets étant presque nuls pour les couples sans enfant dont le conjoint masculin a moins de 25 ans.

En ce qui concerne la contribution des femmes aux revenus des ménages, nous avons vu que la variable âge n'était pas neutre. Le plus grand apport monétaire des conjointes a permis aux couples des groupes d'âge de plus de 34 ans de retirer en 1985 des revenus plus substantiels que les couples du même âge en 1973. La contribution des conjointes des hommes les plus jeunes semble avoir évolué de façon moins spectaculaire en permettant uniquement de limiter les effets négatifs des deux autres composantes. Ce ne fut cependant pas le cas pour les jeunes couples sans enfant dont le conjoint masculin était âgé de 15 à 24 ans en 1985. Les conjointes de ces couples ont vu leur revenu relatif diminuer, venant ainsi accentuer davantage la baisse du revenu des ménages. Enfin, soulignons que, sans les gains plus substantiels que se sont procurés les conjointes, les couples de 35 à 54 ans en 1985 auraient connu une diminution de revenu par rapport aux couples du même âge en 1979. La notion de salaire d'appoint peut alors difficilement s'appliquer

pour qualifier la contribution économique de ces femmes au revenu de leur ménage.

Sur la base des informations obtenues à partir de l'analyse des composantes, on peut avancer, globalement, que c'est le phénomène d'instabilité de l'emploi qui différencie les plus jeunes couples de 1985 par rapport à ceux de 1973, plus particulièrement les jeunes couples sans enfant. Au cours de la période qui chevauche la crise économique, si l'instabilité de l'emploi a encore contribué à expliquer l'écart de revenu entre les jeunes couples de 1985 et ceux de la fin de la décennie 1970, son rôle est tout de même moins important que celui de la baisse des gains réels. En effet, même s'ils avaient réussi en 1985 à se maintenir sur le marché du travail avec la même stabilité que ceux du même âge en 1979, les jeunes couples avec et sans enfant(s) auraient tout de même connu une baisse relative de leur pouvoir d'achat.

## **CONCLUSION**

Dans un contexte idéologique, politique et économique en mutation, les modalités de vie des jeunes adultes au Canada se sont, au cours des années 1960 et 1970, grandement diversifiées : la proportion de personnes dont l'âge varie de 15 à 34 ans qui demeurent chez leurs parents diminue; de plus en plus, ces personnes habitent seules ou forment des ménages monoparentaux à chef féminin. Le jeune ménage «traditionnel» composé de deux adultes avec enfant(s) ne constitue plus le modèle standard. Cependant, avec l'accroissement du nombre de jeunes vivant en union libre, le couple, marié ou non, représente encore, chez les jeunes, un type de ménage prépondérant.

Durant la première moitié des années 1980, certaines de ces tendances se sont modifiées. Les personnes seules et les ménages monoparentaux à chef féminin présentent toujours les taux d'augmentation les plus élevés, mais on observe un ralentissement par rapport à la période 1974-1980. Le nombre de ménages «traditionnels», qui avait tout de même augmenté pendant les années 1970, subit, au cours de la première moitié des années 1980, une diminution sensible. De plus, un fort pourcentage de jeunes adultes demeurent chez leurs parents. La tendance à former des ménages est nettement ralentie. Il y a lieu de croire que la situation économique n'est pas étrangère à ces changements. En effet, avec la restructuration de l'éco-

nomie amorcée depuis le milieu des années 1970 et accélérée par la récession du début des années 1980, les jeunes connaissent des difficultés accrues sur le marché du travail.

Dans cet article, nous avons constaté que même les jeunes ménages formés d'un couple, qui représentent toujours au milieu des années 1980 le type de ménage le plus répandu chez l'ensemble des 15-34 ans, n'ont pas été épargnés par le processus de précarisation et d'appauvrissement. L'écart de revenu entre les jeunes couples et ceux dont le conjoint masculin est âgé de 35 à 54 ans s'est élargi de 1973 à 1985. Entre 1979 et 1985, le revenu réel moyen des premiers a diminué alors que celui des seconds a augmenté. Les jeunes couples de 1985 se sont appauvris par rapport à ceux de 1979 et ce, même si la proportion de ceux qui comptaient sur deux revenus d'emploi s'est accrue au cours de cette période. Cet appauvrissement relatif est certes relié à une plus grande instabilité de l'emploi chez les jeunes, conjuguée à la baisse de leurs gains réels. Toutefois, les effets de ces deux facteurs ont varié en fonction de l'âge du conjoint et de la présence ou de l'absence d'enfant(s).

Selon notre analyse, pour la période 1973-1985, la précarisation des couples sans enfant où le conjoint masculin a moins de 25 ans s'explique presque entièrement par l'instabilité de l'emploi. Pour la période 1979-1985, caractérisée par une récession économique, cette précarisation est davantage liée à la baisse des gains réels qu'à une situation d'emploi instable. Chez les couples sans enfant où le conjoint masculin est âgé de 25 à 34 ans, la baisse du revenu réel moyen observée entre 1979 et 1985 semble être surtout attribuable aux gains moins importants de leurs membres. Quant aux jeunes couples avec enfant(s), ils semblent avoir été moins touchés par la crise économique du début des années 1980. L'instabilité de l'emploi n'a joué négativement que sur le revenu de ceux dont le conjoint masculin avait moins de 25 ans. En fait, c'est surtout la baisse des gains réels qui a contribué à l'appauvrissement relatif des jeunes couples avec enfant(s) au cours de la période 1979-1985.

Par ailleurs, la contribution des conjointes au revenu des jeunes couples a permis de limiter l'effet négatif de l'instabilité de l'emploi et de la baisse des gains, exception faite des jeunes couples sans enfant dont le conjoint masculin a moins de 25 ans. Dans ce dernier cas, la baisse de la contribution monétaire des conjointes est venue accentuer la diminution du revenu des ménages. Il importe de rappeler que pour les couples dont le conjoint masculin avait de 35 à 54 ans, l'apport écono-

mique plus important des conjointes a contribué à maintenir le revenu des ménages à peu près au même niveau. On peut alors difficilement parler d'un revenu qui ne serait que «d'appoint».

Certes, plusieurs aspects de la précarisation des jeunes couples n'ont pas été abordés ici. Il serait intéressant d'analyser la combinaison du type d'emploi occupé par le conjoint et par la conjointe eu égard à cette question de l'appauvrissement relatif des jeunes couples. Comme nous l'avons souligné, la prise en compte de cette variable dans une perspective diachronique avec les données RMEM a été rendue impossible par les modifications apportées à la classification des professions.

Un autre aspect à étudier est la différenciation du processus de précarisation des jeunes couples suivant les régions et les villes, en fonction notamment de la variation des services privés à la consommation et du salaire des jeunes. Par exemple, en 1984, la proportion des salariés âgés de 15 à 19 ans rémunérés au salaire minimum était plus élevée en Ontario qu'au Québec; cela s'explique en partie par le poids plus important des branches peu rémunératrices du secteur tertiaire et par un taux de syndicalisation plus bas en Ontario (Cournoyer, 1988 : 102). De fait, la proportion de jeunes rémunérés à des taux horaires très bas a augmenté plus fortement en Ontario qu'ailleurs au Canada (Myles et al., 1988 : 81-82). L'accroissement du pourcentage de jeunes qui travaillent au salaire minimum et l'érosion du pouvoir d'achat conféré par celui-ci pourraient bien avoir des retombées sur les modalités de vie des jeunes, surtout dans les grandes villes, où notamment la proportion de jeunes qui vivent seuls est plus élevée (Statistique Canada, 1984c).

Il faudrait aussi se pencher davantage sur les politiques de bien-être social, dont les règlements eu égard aux critères d'admissibilité et au montant des prestations peuvent influencer les modalités de vie des jeunes. Dans certaines provinces (le Québec par exemple) les changements apportés récemment aux programmes d'aide sociale risquent de renvoyer chez leurs parents des jeunes qui partageaient un logement avec d'autres. Les nouvelles restrictions touchant l'admissibilité à l'assurance-chômage (augmentation du nombre de semaines d'emploi requis pour être admissible, réduction du nombre de semaines de prestations) auront sans doute le même effet pour les jeunes qui occupent des emplois instables. Les conséquences seront particulièrement néfastes dans les régions périphériques, où les parents peuvent souvent difficilement offrir un soutien financier (voir à ce sujet MacCormack, 1988 : 14).



Dans un contexte de précarité accrue, la question de l'accessibilité au logement se pose évidemment en ce qui concerne les jeunes. On sait, par exemple, que le taux de propriété des jeunes couples avec ou sans enfant(s) a baissé entre 1980 et 1986 (Morin, 1990), ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la baisse relative de leur revenu. Il serait opportun d'examiner les différents programmes visant l'accession à la propriété des jeunes couples en fonction de cette diminution du revenu réel moyen. Il y aurait également lieu de s'interroger sur les politiques d'habitation sociale au Canada, qui ne tiennent pas compte du problème de l'accessibilité des jeunes au logement, problème qui a certes une incidence sur leurs modalités de vie puisque, pour former un ménage, il faut occuper un logement.

Enfin, nous avons souligné que les jeunes couples avec enfant(s) ont été moins touchés par le processus de précarisation que les jeunes couples sans enfant. Est-ce à dire que les jeunes couples qui s'en sortent le mieux sur le plan économique sont plus susceptibles d'avoir des enfants ? L'instabilité des jeunes sur le marché du travail et la baisse de leurs gains réels ne seraient-elles pas liées à la diminution du nombre de jeunes couples avec enfant(s) ? Les réponses à ces questions apporteraient sans doute un éclairage permettant de mieux articuler les politiques familiales en fonction de la réalité des jeunes ménages d'aujourd'hui et de demain.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLAT, P., 1988. «Time to Leave?», *New Society*, 1, 19-21.
- AUDIRAC, P.-A., 1982. «Cohabitation et mariage : qui vit avec qui ?», *Économie et statistique*, 145, 41-59.
- BARRIÈRE-MAURISSON, M.-A., 1984. «Du travail des femmes au partage du travail. Une approche des régulations familiales face aux évaluations du travail : le cas de la France depuis 1945», *Sociologie du travail*, 3, 243-253.
- BEAUDIN, A., 1989. «Les jeunes et le marché du travail au Québec. État des situations», *Le marché du travail*, 10, 9, 6-8 et 73-77.
- BOYD, M., et E. T. PRYOR, 1989. «Les jeunes adultes vivant avec leurs parents», *Tendances sociales canadiennes*, 17-20.
- BOZON, M., 1988. «Le mariage en moins», *Société française*, 26, 9-19.
- BRUNELLE D., et P. DROUILLY, 1988. «Une évaluation critique de la classification économique des professions», *Interventions économiques*, 19, 185-202.
- BURCH, T. K., 1985. *Enquête sur la famille. Conclusions préliminaires*. Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sociales du logement et des familles.

- COLLECTIF, Le, 1988. «Présentation : quelle flexibilité ?» *Interventions économiques*, 19, 37-43.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA, 1990. *L'emploi au futur : tertiarisation et polarisation*. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, no EC22-164/1990F au catalogue.
- COURNOYER, M., 1988. «Les caractéristiques principales des personnes à bas salaire au Québec», *Interventions économiques*, 19, 93-108.
- COURSON, J.-P., et M. de SABOURIN, 1986. «Ménages et familles : vers de nouveaux modes de vie», *Économie et statistique*, 175, 3-20.
- DANDURAND, R. B., 1987. «Une politique familiale : enjeux et débats», *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3, 349-369.
- DANDURAND, R. B., 1988. *Le mariage en question*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 188 p.
- DAS GUPTA, P., 1990. *Decomposition of the Difference Between Two Rates When the Factors Are Nonmultiplicative with Applications to the U.S. Life Tables*. Communication présentée au congrès de la Population Association of America, Toronto, mai.
- DEMERS, L., 1982. *Aperçu statistique sur les jeunes*. Ottawa, Secrétariat d'État, Direction de l'analyse des tendances sociales, 37 p.
- DUMAS, C., 1986. «L'évolution professionnelle des femmes au Canada». Statistique Canada, no 71-001 au catalogue, *La population active*, octobre, 85-127.
- GLICK, P. C., et G. B. SPANIER, 1980. «Married and Unmarried Cohabitation in the United States», *Journal of Marriage and the Family*, 42, 1, 19-30.
- GLICK, P. C. et S. L. LIN, 1986. «More Young Adults Are Living with Their Parents: Who Are They?», *Journal of Marriage and the Family*, 48, 107-112.
- Globe and Mail, The*, 1990. «Minimum Wages to Rise: Hike in Ontario and Quebec Rates», par M. Stinson, 3 juillet, B-3.
- GODARD, F., et T. BLÖSS, 1988. «La décohabitation des jeunes». In C. BONVALET et P. MERLIN, éd. *Transformation de la famille et habitat*. Paris, Institut national d'études démographiques, Direction régionale de l'équipement Île-de-France, Institut de l'enfance et de la famille/Presses universitaires de France, «Travaux et documents», cahier no 120, 31-55.
- GOKALP, C., 1981. *Quand vient l'âge des choix. Enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans : emploi, résidence, mariage*. Paris, Institut national d'études démographiques/Presses universitaires de France, «Travaux et documents», cahier no 95, 180 p.
- GUNDERSON, M., et L. MUSZYNSKI, avec la collaboration de J. KECK, 1990. *Vivre ou survivre ? Les femmes, le travail et la pauvreté*. Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.
- JOHNSON, L., 1989. *The New Extended Family: Patterns of Youth Employment and Family Configuration in Three Canadian Cities*. Communication présentée au 15e European Symposium on Social Welfare, Noordwijkerhout, Pays-Bas (juillet). Toronto, Child, Youth and Family Policy Research Centre, photocopié.

- JUBY, H., 1988. *La projection des ménages : comparaison et évaluation de deux approches*. Texte soumis à titre d'épreuve écrite de l'examen de synthèse. Département de démographie, Université de Montréal, 82 p.
- KEMPENEERS, M., 1987. «Questions sur les femmes et le travail : une lecture de la crise», *Sociologie et sociétés*, XIX, 1, 57-71.
- LERIDON, H., et C. VILLENEUVE-GOKALP, 1988. «Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques et attitudes», *Population*, 2, 331-374.
- LINDSAY, C., 1989. «Le secteur des services dans les années 80». Statistique Canada, *Les tendances sociales canadiennes*, 12, 20-23.
- MacCORMACK, J., 1988. «Breaking the Boom-Bust Cycle: Myth and Reality about Development in Canada's Regions», *Perception*, 12, 3, 13-15.
- MARCOUX, R., et J. MONGEAU, 1989. «Votre ménage a-t-il changé de "boss" entre 1971 et 1981», *Cahiers québécois de démographie*, 18, 1, 115-136.
- MARQUES-PEREIRA, B., 1990. «L'État-providence, providence de l'État à l'égard des femmes ?», *Recherches féministes*, 3, 1, 11-26.
- MARSHALL, K., 1987. *Qui sont les femmes des professions libérales ?* Ottawa, Statistique Canada, no 99-951 au catalogue.
- MICHAEL, R. T., V. R. FUCHS et S. R. SCOTT, 1980. «Changes in the Propensity to Live Alone: 1950-1976», *Demography*, 17, 1, 39-53.
- MICHON, F., 1988. «Flexibilité et segmentation», *Interventions économiques*, 19, 45-72.
- MIRON, J., 1988. *Housing in Postwar Canada: Demographic Change, Household Formation and Housing Demand*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 309 p.
- MORIN, R., 1990. «Les jeunes ménages et le logement au Canada», *Plan Canada*, 30, 1, 23-32.
- MORIN, R., D. ROSE et J. MONGEAU, avec la collaboration de R. MARCOUX et de C. CLOUTIER, 1988. *La formation de ménages chez les jeunes*. Montréal, INRS-Urbanisation/Département d'études urbaines (UQAM), Collection «Études et documents», no 58, 196 p.
- MYLES, J., G. PICOT et T. WANNELL, 1988. *Wages and Jobs in the 1980s: Changing Youth Wages and the Declining Middle*. Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, rapport de recherche no 17.
- NAGNUR, D., et O. ADAMS, 1987. «Le mariage : aperçu de la situation au Canada», *Tendances sociales canadiennes*, automne, 2-6.
- PÉPIN, M., 1988. «Statuts précaires et rémunération des salariés : deux sources de flexibilité», *Interventions économiques*, 19, 73-92.
- PÉRON, Y., E. LAPIERRE-ADAMCYK et D. MORRISSETTE, 1989. *Vie conjugale et parentale en mutation : une analyse par cohortes*. Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Rapport de recherche 1987-1988, 132 p.
- POLLERT, A., 1988. «The 'Flexible Firm': Fixation or Fact?», *Work, Employment and Society*, 2, 3, 281-316.

- POWER, M., 1988. «Women, the State and the Family in the US: Reaganomics and the Experience of Women». In J. RUBERY, éd. *Women and Recession*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 140-162.
- PROVOST, M., 1987. *Les nouveaux phénomènes sociaux : la catégorie sociale «jeunesse»*. Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Synthèse critique no 5, Québec, Les Publications du Québec, 105 p.
- RAM, B., 1990. *La conjoncture démographique : nouvelles tendances de la famille. Aspects démographiques*. Ottawa, Statistique Canada, no 91-535F au catalogue, 57 p.
- ROSE, D., et P. VILLENEUVE, 1991. «Work, Labour Markets and Households in Transition». In L. S. Bourne et D. Ley, éd. *The Social Geography of Canadian Cities*. Montréal, McGill-Queens et l'Association canadienne des géographes (à paraître).
- ROSS, D. P., et R. SHILLINGTON, 1989. *Données de base sur la pauvreté au Canada, 1989*. Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- ROSS, L., 1989. *Les jeunes au Canada*. Ottawa, Statistique Canada, no 98-124 au catalogue.
- ROUSSEL, L., 1983. «Les ménages d'une personne : l'évolution récente», *Population*, 38, 6, 995-1016.
- ROUSSEL, L., 1989. *La famille incertaine*. Paris, Éditions Odile Jacob, 283 p.
- SCHOENBERGER, Erica, 1989. «Thinking about Flexibility: A Response to Gertler», *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, 14, 2, 98-108.
- STATISTIQUE CANADA, 1984a. *Les jeunes familles propriétaires au Canada*. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1981, no 99-939 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA, 1984b. *Les familles monoparentales au Canada*. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1981, no 99-939 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA, 1984c. *Vivre seul*. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1981, no 99-934 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA, 1990. *Les femmes et la population active*. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1986, Le Canada à l'étude, no 98-125 au catalogue.
- TURCOTTE, P., 1988. «Les unions libres : près d'un demi-million en 1986», *Tendances sociales canadiennes*, 10, 35-39.
- WANNELL, T., 1989. «Baisse de la rémunération chez les jeunes entre 1981 et 1986», *Tendances sociales canadiennes*, 13, 21-23.
- YALNIZYAN, A., 1990. *Reflections on Full Employment: Toronto in the Late 1980s*. Communication présentée au colloque intitulé «Canadian Political Economy in the Era of Free Trade», Ottawa, Université Carleton (avril). Social Planning Council of Metro Toronto, polycopié.

## **RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN**

MARCOUX Richard, Richard MORIN et Damaris ROSE — JEUNES ET PRÉCARIATION ÉCONOMIQUE : ANALYSE DE LA SITUATION DES COUPLES

*Dans un premier temps, les auteurs situent les transformations des modalités de vie des jeunes Canadiens dans le contexte social global des années 1960, 1970 et 1980. Ils insistent plus particulièrement sur la restructuration économique (accélérée par la récession du début des années 1980), qui a contribué à l'appauvrissement relatif des jeunes. Ils font également ressortir la prépondérance de la vie en couple comme modalité de vie chez les jeunes. Dans un second temps, les auteurs abordent la précarisation économique des jeunes couples en examinant la variation de leurs revenus dans le temps. Ils comparent ces revenus avec ceux de couples plus âgés et analysent l'effet de différents facteurs tels que la stabilité de l'emploi, l'évolution des gains et la contribution monétaire des conjointes.*

MARCOUX Richard, Richard MORIN and Damaris ROSE — THE ECONOMIC PRECARIOUSNESS OF YOUNG COUPLES

*In the first part of their paper, the authors situate the changes in the modalities of life of Canadian young people within the general social context of the last three decades. They particularly underline the impact of economic restructuration accelerated by the recession of the beginning of the 1980's which contributed to the relative impoverishment of the young. They also emphasize the preponderance of living in couples among the young. In a second stage, the authors analyze the relative impoverishment of these young couples by investigating the evolution of their income over time. They compare with the evolution of income among older couples and analyze the impact of various factors, as job stability, wage level and relative contribution of both partners.*

MARCOUX Richard, Richard MORIN y Damaris ROSE — JOVENES Y ECONOMÍA PRECARIA: ANÁLISIS DE LA SITUACIÓN DE LAS PAREJAS.

*En un primer tiempo, los autores sitúan las transformaciones de las modalidades de vida de los jóvenes canadienses en el contexto social de los años 1960, 1970 y 1980. Insisten particularmente en la restructuración económica acelerada por la recesión del comienzo de los años 80 y que ha contribuido al empobrecimiento relativo de los jóvenes. Hacen resaltar la preponderancia de la vida en pareja como modelidad de vida de los jóvenes. En un segundo tiempo los autores abordan la precaridad económica de las parejas jóvenes, examinando la variación de sus ingresos a través del tiempo. Comparan estos ingresos con los de las parejas de más edad analizando el efecto de diferentes factores como la estabilidad de empleo, la evolución de las ganancias obtenidas y la contribución monetaria de las mujeres.*